

Ecole de Musique du Val de l'Indre



L'Ecole de Musique du Val de l'Indre regroupe les communes de Montbazou, Veigné et Sorigny. Gérée par le SIGEMVI, l'école de musique est un établissement public d'enseignement artistique spécialisé. Ecole-centre du territoire de la CCTVI et subventionnée à ce titre par le Département, elle propose des cours d'instruments, de formation musicale et des ateliers de musique d'ensemble afin de donner aux usagers les moyens d'accéder à une pratique musicale amateur de qualité.

Un lieu de rencontres et de partage

L'école de musique est un lieu de rencontres et d'échanges où les élèves apprennent, par l'étude et la pratique artistique, à être à l'écoute de l'autre, à vivre ensemble : ils participent à la vie de l'école, s'investissent dans les ateliers de pratique d'ensemble, les auditions et les concerts.

Enseignements dispensés

Instruments

Clarinette, flûte traversière, guitare, guitare basse, batterie et percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon. Une demi-heure hebdo. en face-à-face avec le professeur.

Formation Musicale

La Formation musicale est obligatoire (cycle 1 et 2)

-**Eveil musical** - enfants GS-CP . Durée : 1 h hebdo.

-**Formation musicale - Cycle 1** (4 ans) : à partir du CE1. Répartition en fonction des âges (primaires / collège). Durée : 1 h hebdo.

-**Formation Musicale - Cycle 2** (3 ans). Répartition en fonction des âges. Durée : 1 h hebdo.

Ateliers de pratique collective

Pour les plus jeunes : Initiation à l'orchestre et Initiation à la flûte irlandaise

Ateliers : Djembé, Orchestre Junior, Blues-Rock et Pop-Rock, Jazz, jazz-rock , Musique de chambre, Musiques du monde , Amérique latine





Réinscriptions, inscriptions et portes ouvertes

Réinscriptions mardi 3 juillet (16h-19h) et mercredi 4 juillet (10h-14h et 16h-19h), Veigné, école de musique

Portes ouvertes mardi 3 juillet : piano, violon, clarinette et flûte (17h-19h) / mercredi 4 juillet : guitare, percussions, trompette et tuba (14h-16h) et trombone, saxophone (17h-19h).

Inscriptions des nouveaux élèves :

Habitants de Veigné, Montbazon et Sorigny : dimanche 2 septembre (10h-13h et 14h-18h) et mercredi 5 septembre (14h-19h), Veigné, école de musique

Habitants de Veigné, Montbazon et Sorigny + habitants des autres communes de la CCTVI : samedi 8 septembre (10h-18h), Montbazon, Forum des associations

Tarifs 2018-2019

Tarifs enfants-étudiants	Enfants et étudiants SIGEMVI ou CCTVI *	Enfants hors CCTVI
Formation musicale + Instrument + pratique collective	425 €	696€
Instrument seul Fin de cursus FM+ Pratique collective	312 €	536€
Piano + Formation Musicale + Pratique collective	543 €	1068 €
Piano seul Fin de cursus FM + Pratique collective	472 €	596 €
Pratique collective seule & Éveil Musical	157 €	173 €
2ème instrument	233 €	
Orchestre Junior Intercommunal	Tarif unique 60 €	

Tarifs adultes	Adultes SIGEMVI ou CCTVI*	Adultes hors CCTVI
Instrument + pratique collective	473€	801€
Piano+ Pratique collective	708 €	
Pratique collective seule	170 €	184 €

(*) Les élèves de la CCTVI, hors communes de Sorigny, Veigné et Montbazon, peuvent bénéficier de ce tarif sous réserve de places disponibles, du respect des journées d'inscriptions et dans la limite de 10 % de nos effectifs.

Correspondance : SIGEMVI - Mairie de Veigné- Place du Maréchal Leclerc- 37250 Veigné
02-47-73-10-24 / ecolemusvalindre@free.fr / site.ecole-musique-val-de-l-indre.webnode.fr

Renseignements : mairies de Veigné, Montbazon, Sorigny